Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Fleuriste, veuillez visiter :
bpfleuriste.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Fleuriste

Gestion comptabilité

Session 2002 • Code sujet : **Non indiqué dans le document** • Durée : **Non indiquée dans le document**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Établissement d’un devis et calcul de la marge brute** (2 questions) — **Page 3**
2. **Tableau d’amortissement** (2 questions) — **Page 5**
3. **Établissement d’un plan de trésorerie** (1 question) — **Page 7**
4. **Appréciation de la structure des bilans** (5 questions) — **Page 8**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/E4 - Gestion - comptabilité/2002/BP Fleuriste - E4 - Gestion - comptabilité - Session 2002 - 2-Sujet.pdf

1. Établissement d’un devis et calcul de la marge brute

L’entreprise Fleur d’Ô établit un devis daté du 16 octobre 2002 pour M. Gargantua, comprenant des fleurs coupées, des poteries, des sujets de décoration et de la main-d’œuvre. Le travail porte sur la présentation des montants HT et TTC ainsi que sur le calcul de la marge brute.

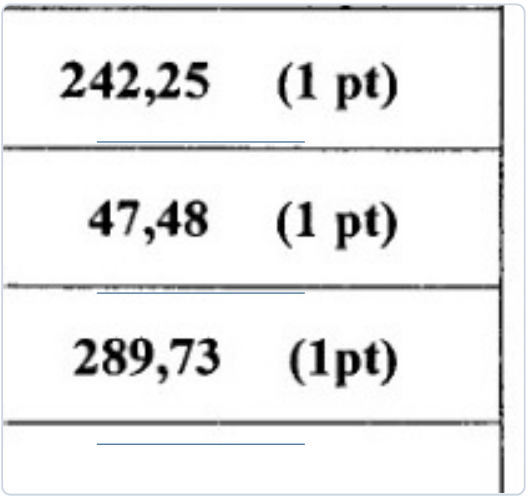
Devis

Question I. Établir le devis en renseignant l’expéditeur, le destinataire, la date, les produits, les quantités, les prix unitaires et les montants HT, puis calculer le total HT, la TVA au taux indiqué et le total TTC.

Le devis n° 1624 est établi le 16 octobre 2002 par Fleur d’Ô, 17 rue de Paradis, 13000 Marseille, pour M. Gargantua. Il est valable trois mois. Pour la main-d’œuvre, 1 h 45 correspond à 105 minutes, soit 1,75 heure. Les montants HT s’additionnent avant le calcul de la TVA à 19,60 % ; son montant est arrondi au centime.

Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant HT
Fleurs coupées	120	1,35 €	162,00 €
Poteries	4	5,00 €	20,00 €
Sujets de décoration	4	5,00 €	20,00 €
Main-d’œuvre	1 h 45	23,00 €/h	40,25 €
Total HT			242,25 €
TVA à 19,60 %			47,48 €
Total TTC			289,73 €

Totaux du devis vérifiés



✓ RÉPONSE À RETENIR

Total HT : 242,25 € ; TVA : 47,48 € ; total TTC : 289,73 €.

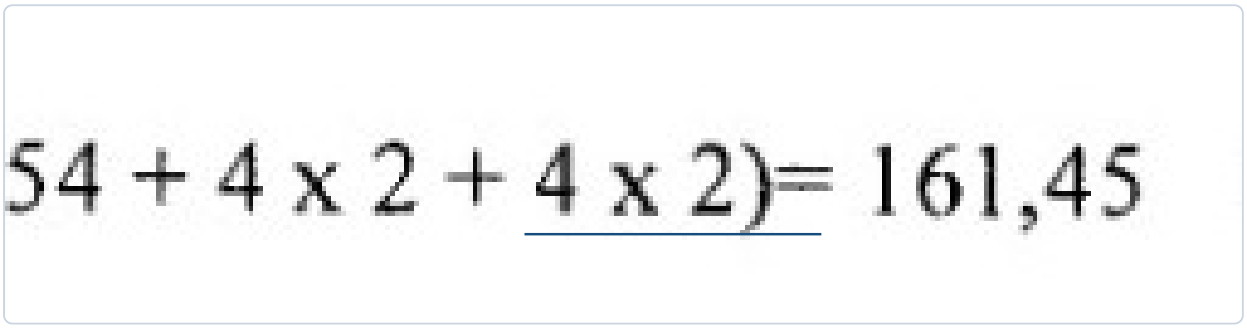
Calcul de la marge brute

Question I. Calculer la marge brute à partir du total HT du devis et des coûts d'achat des fleurs coupées, des poteries et des sujets de décoration.

La marge brute est égale au total HT des ventes de produits diminué de leur coût d'achat. On additionne le coût des fleurs, des poteries et des sujets de décoration, puis on le soustrait du total HT du devis. Le calcul donné ne déduit pas la main-d'œuvre : il porte uniquement sur les coûts d'achat des produits.

Étape	Calcul	Montant
Fleurs coupées	120 × 0,54 €	64,80 €
Poteries	4 × 2,00 €	8,00 €
Sujets de décoration	4 × 2,00 €	8,00 €
Coût d'achat total	64,80 € + 8,00 € + 8,00 €	80,80 €
Marge brute		242,25 € - 80,80 € = 161,45 €

Résultat de la marge brute



✓ RÉPONSE À RETENIR

Marge brute : 161,45 €.

2. Tableau d’amortissement

L’annexe présente un tableau d’amortissement couvrant les années 2002 à 2007 pour un bien d’une valeur d’origine de 1 600,44 € HT. Il faut compléter les annuités, les cumuls et les valeurs comptables nettes, puis justifier les calculs demandés.

Annexe 2

Question II. Compléter le tableau d’amortissement pour les années 2002 à 2007 en indiquant la valeur d’origine, l’annuité, le cumul des amortissements et la valeur comptable nette.

La valeur d’origine est constante. Le cumul correspond aux amortissements de l’année et des années précédentes ; la valeur comptable nette s’obtient en retranchant ce cumul de la valeur d’origine. Le tableau source comporte une erreur à la ligne 2003 : le calcul donne 1 186,99 €, et non 1 186,22 €. Les autres valeurs sont cohérentes avec les cumuls indiqués.

Année	Valeur d’origine (€)	Annuité (€)	Cumul (€)	Valeur comptable nette (€)
2002	1 600,44	93,36	93,36	1 507,08
2003	1 600,44	320,09	413,45	1 186,99
2004	1 600,44	320,09	733,54	866,90
2005	1 600,44	320,09	1 053,63	546,81
2006	1 600,44	320,09	1 373,72	226,72
2007	1 600,44	226,72	1 600,44	0,00

L’amortissement est intégralement constaté à la fin de l’année 2007.

VNC 2003 corrigée

Année	Valeur d’origine	Annuité	Cumuls	Valeur comptable nette
2002	1 600 ,44	93,36	93,36	1 507,08
2003	1 600,44	320,09	413,45	1 186,99 €
2004	1 600,44	320,09	733,54	866,90
2005	1 600,44	320,09	1 053,63	546,81
2006	1 600,44	320,09	1 373,72	226,72
2007	1 600, 44	226,72	1 600,44	0

✓ RÉPONSE À RETENIR

VNC 2003 corrigée : 1 186,99 €. VNC au 31 décembre 2007 : 0 €.

Justification des calculs

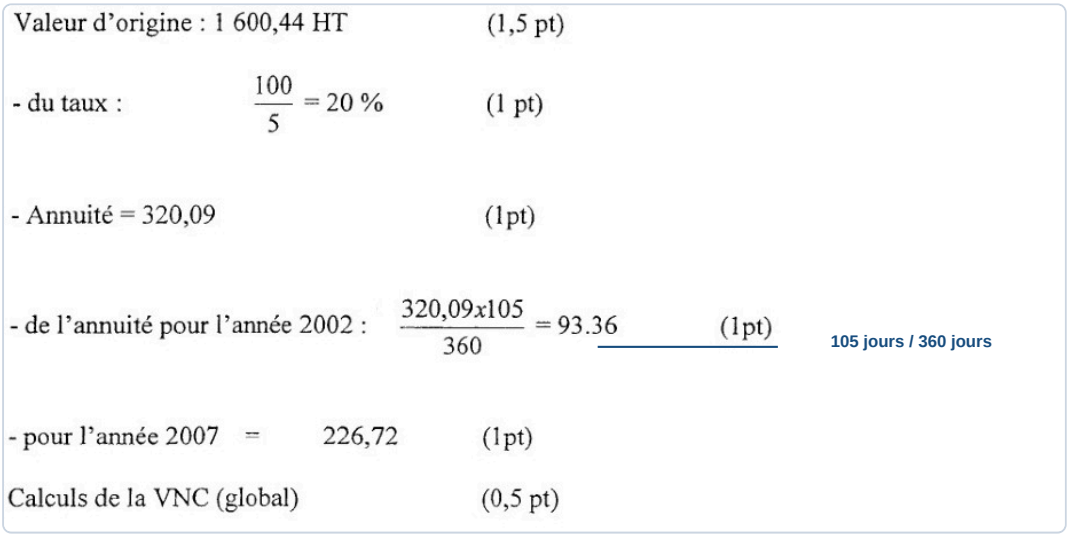
Question II. Justifier la valeur d'origine, le taux et l'annuité, le calcul de l'annuité de 2002 au prorata temporis, l'annuité de 2007 et les calculs de valeur nette comptable.

Le tableau indique une valeur d'origine de 1 600,44 € HT et une durée de cinq ans. Le taux linéaire annuel est donc de 100 % divisé par cinq. La première annuité est calculée au prorata de 105 jours sur une année comptable de 360 jours. En 2007, l'annuité correspond au solde restant à amortir après le cumul de 2006. La VNC se calcule en retranchant le cumul de la valeur d'origine.

Calcul	Formule	Résultat
Taux annuel	100 % ÷ 5	20 %
Annuité pleine	1 600,44 € × 20 %	320,09 €
Annuité 2002	320,09 € × 105 ÷ 360	93,36 €
Annuité 2007	1 600,44 € - 1 373,72 €	226,72 €
VNC annuelle	Valeur d'origine - cumul des amortissements	2003 : 1 186,99 €

La valeur de 1 186,22 € portée à la ligne 2003 dans le tableau source est erronée : la soustraction donne 1 186,99 €.

Prorata temporis de 2002



✓ RÉPONSE À RETENIR

Taux : 20 %. Annuité pleine : 320,09 €. Annuité 2002 : 93,36 €. Annuité 2007 : 226,72 €.

3. Établissement d’un plan de trésorerie

L’annexe 3 présente un plan de trésorerie prévisionnel avec des encaissements et des décaissements mensuels de janvier à juin. Il faut exploiter les prévisions fournies et compléter le tableau de trésorerie.

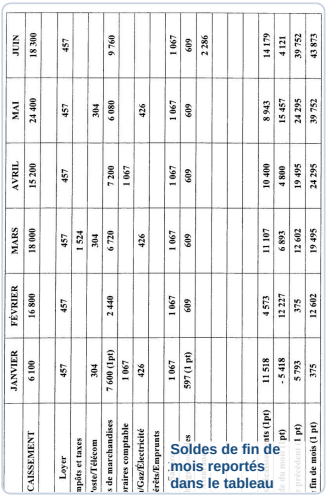
Annexe 3

Question III. Établir le plan de trésorerie de janvier à juin à partir des prévisions mensuelles d’encaissements et de décaissements figurant dans l’annexe.

Le plan reprend les encaissements et les décaissements totaux mensuels de l’annexe. Le solde du mois correspond aux encaissements moins les décaissements. Le solde de fin de mois ajoute ce solde au solde précédent, en commençant par 5 793 € en janvier. Ainsi, le solde final de chaque mois devient le solde précédent du mois suivant.

Plan de trésorerie (€)	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Encaissements	6 100	16 800	18 000	15 200	24 400	18 300
Total des décaissements	11 518	4 573	11 107	10 400	8 943	14 179
Solde du mois	-5 418	12 227	6 893	4 800	15 457	4 121
Solde précédent	5 793	-5 418	12 227	6 893	4 800	15 457
Solde de fin de mois	375	6 809	19 120	11 693	20 257	19 578

Plan de trésorerie complété



✓ RÉPONSE À RETENIR

Solde de trésorerie au 30 juin : 19 578 €.

4. Appréciation de la structure des bilans

Deux bilans de l'entreprise, arrêtés au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001, présentent les actifs, les amortissements, les capitaux propres et les dettes. Ils servent à étudier les résultats, l'évolution de la situation financière, les investissements et le financement de l'actif immobilisé.

Question 1). Indiquer la nature des résultats des exercices 2000 et 2001 en utilisant les termes comptables appropriés.

Un résultat négatif correspond à une **perte** ; un résultat positif correspond à un **bénéfice**. Le bilan présente un résultat négatif en 2000 et positif en 2001.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> 2000 : perte de 5 064 €. 2001 : bénéfice de 1 702 €.

Question 2). Dire si la situation financière de l'entreprise s'est améliorée entre 2000 et 2001 et fournir au moins deux justifications à partir des bilans.

Oui, les bilans montrent une amélioration, notamment sur les disponibilités et les dettes à court terme :

- Banque et caisse passent de 1 526 € en 2000 à 4 467 € en 2001.
- Fournisseurs et autres dettes diminuent de 5 313 € à 414 €.
- En 2001, les disponibilités couvrent largement ces dettes.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Oui : les disponibilités augmentent fortement et les dettes à court terme diminuent nettement.

Question 3). Retrouver les investissements réalisés durant l'exercice 2001 à partir des bilans comparatifs.

Le matériel informatique figure dans le bilan 2001, mais pas dans celui de 2000 : il correspond à l'investissement réalisé pendant l'exercice.

Immobilisation	Valeur brute 2001	Amortissement	Valeur nette
Matériel informatique	2 218 €	370 €	1 848 €

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Investissement réalisé en 2001 : matériel informatique.

Question 4). Expliquer pourquoi aucun amortissement n'est calculé sur le fonds commercial.

Le fonds commercial est une immobilisation incorporelle. Selon le corrigé et les données du bilan, il ne subit pas d'usure ; aucun amortissement n'est donc calculé sur ce poste.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le fonds commercial n'est pas amorti car il ne subit pas d'usure.

Question 5). Déterminer les ressources à long terme de l'entreprise au 31 décembre 2001, puis préciser si elles financent l'actif immobilisé.

Les ressources à long terme sont constituées des capitaux propres et de l'emprunt. Le bilan indique un emprunt de 106 000 € ; leur total se compare à la valeur nette de l'actif immobilisé.

Élément	Calcul	Montant
Capitaux propres	30 000 + 250 + 1 702	31 952 €
Ressources à long terme	31 952 + 106 000	137 952 €
Excédent sur l'actif immobilisé	137 952 - 131 192	6 760 €

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Ressources à long terme : 137 952 €. Elles financent l'actif immobilisé de 131 192 €, avec un excédent de 6 760 €.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2002)

Bilan de l'épreuve : Ce corrigé du Brevet professionnel Fleuriste, session 2002, porte sur l'épreuve de Gestion comptabilité. Le code sujet, la durée et le coefficient ne sont pas indiqués. Les quatre parties traitent d'un devis et de sa marge, d'un tableau d'amortissement, d'un plan de trésorerie prévisionnel et de l'analyse de bilans, en mobilisant des calculs commerciaux et comptables ainsi que l'interprétation financière.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Total TTC = total HT + TVA ; la TVA se calcule en appliquant le taux indiqué au total HT.
- Marge brute = chiffre d'affaires HT - coût d'achat des marchandises vendues.
- Annuité linéaire pleine = valeur amortissable × taux ; la première annuité peut être calculée au prorata temporis.
- Les ressources à long terme financent l'actif immobilisé si leur montant est au moins égal à celui de cet actif.

Points de vigilance & attentes du jury

- Vérifier les quantités, prix unitaires, montants HT et la cohérence des totaux du devis.
- Contrôler le taux d'amortissement, le prorata temporis, les cumuls et les valeurs comptables nettes.
- Reporter les encaissements et décaissements dans les bons mois du plan de trésorerie.
- Justifier l'analyse des bilans par des postes chiffrés et distinguer dettes à court terme et ressources à long terme.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le total TTC d'un devis ?

Additionnez les montants hors taxes pour obtenir le total HT. Calculez ensuite la TVA en appliquant le taux indiqué à ce total, puis ajoutez la TVA au total HT pour obtenir le total TTC.

Q : Comment calculer une première annuité d'amortissement au prorata temporis ?

Calculez d'abord l'annuité annuelle complète, puis multipliez-la par la durée d'utilisation pendant l'exercice et divisez par la durée annuelle de référence. Le cumul des amortissements permet ensuite de déterminer la valeur nette comptable.

Q : Comment organiser le plan de trésorerie de cette épreuve ?

Reprenez les encaissements et les décaissements de l'annexe, mois par mois, de janvier à juin. Reportez chaque montant dans la bonne ligne et calculez les soldes selon l'organisation du tableau fourni.

Q : Quels critères de notation faut-il retenir pour ce corrigé ?

Le barème attribue 10 points au devis, 7 à l'amortissement, 12 au plan de trésorerie et 11 à l'analyse du bilan. Les éléments de correction sont indicatifs et ne peuvent engager les autorités académiques, chaque jury étant souverain.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpfleuriste.fr/assets/annales/bp-fleuriste/E4 - Gestion - comptabilité/2002/BP Fleuriste - E4 - Gestion - comptabilité - Session 2002 - 2-Sujet.pdf

Ressources BP Fleuriste : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.